

PARENTS, L'ÉCOLE DE VOTRE ENFANT EST EN DANGER !

1. **Savez vous** que vous allez bientôt devoir payer pour l'éducation de votre enfant de moins de 4 ans ?

2. **Savez vous** que votre enfant a quasiment perdu un an d'enseignement sur la totalité de sa scolarité ?

3. **Savez vous** que votre enfant ne bénéficiera plus de rencontres sportives, sorties ski du mercredi, sorties culturelles, cinéma et théâtre ?

4. **Savez vous** que si votre enfant est en difficulté il ne bénéficiera plus de l'aide d'un enseignant spécialisé ?

5. **Savez vous** que votre enfant est fiché dès son entrée à l'école ?

6. **Savez vous** que votre enfant peut être confié à des gens sans formation ni qualification et dans des conditions de sécurité discutables les jours de grève ?

7. **Savez vous** que l'enseignant de votre enfant ne sera bientôt plus remplacé durant les absences de courtes durées ?

1 C'est ce qui va se passer avec la création des "jardins d'éveil" payants en remplacement des classes de maternelles.

2 **La suppression des heures du samedi matin n'a pas été compensée pour tous les élèves.**

3 Dès le mois d'août 2009, le gouvernement ne renouvellera pas ses conventions avec les associations éducatives (USEP, UFOLEP, FOL, Ligue de l'Enseignement, OCCE etc...)

4 **3000 postes spécialisés supprimés dès la rentrée 2009. Et ce n'est que le début...**

5 Tous les enfants inscrits à l'école sont automatiquement rentrés dans un fichier informatique centralisé dénommé "Base élève".

6 **Les mairies sont tenues de mettre en place un service minimum d'accueil les jours de grève. Aucune qualification, aucune formation ne sont exigées pour les personnes qui accueillent vos enfants. Aucune limite d'effectif n'est imposée.**

7 Les remplaçants dépendront bientôt d'une "agence de remplacement" pour les absences de longue durée. Finis les remplacements pour les absences courtes.

